

Demande d'aide au comité ufolep 05

Conditions

- L'enveloppe globale destinée à ces aides est de **2000€** maximum.
- Pour être aidée, l'association doit avoir **tous ces pratiquants sportifs licenciés à l'ufolep** (*l'ufolep 05 n'aidera pas les associations affiliées à l'ufolep uniquement pour les fiches de paie*)
- Chaque association recevra **au maximum 200€ d'aide par an** (*saison sportive*)

Pour en bénéficier

- Les associations devront **compléter la fiche** ci dessous et nous la **transférer impérativement avant le 15 février de la saison en cours**
- Ce dossier devra comporter une **facture correspondant à la demande** sur la saison sportive en cours (*le montant minimum devra être égal ou supérieur au montant demandé*)

Le comité directeur étudiera les demandes et statuera sur les aides attribuées. Si le montant de l'ensemble des demandes excède l'enveloppe définie (2000€) alors la répartition se fera comme suit : 2000 divisé par le nombre d'associations ayant déposé un dossier complet dans les temps

Le versement sera effectué courant mars.

Aucune facture ne sera prise en charge sans accord préalable du comité directeur et après le 15 février !

Bienvenue aux nouvelles associations !

Les associations sportives s'affilient pour la **première fois** à l'ufolep 05 **avec des pratiquants** se verront **rembourser** la part qui revient à l'ufolep 05 sur le montant global de l'affiliation, soit **17€** (une seule fois par nouvelle association).

Pour en bénéficier, la nouvelle association règle l'affiliation en totalité puis l'Ufolep 05 versera cette aide à l'association. Cette aide exceptionnelle pour les nouvelles associations sera prise sur les 2000€ de l'enveloppe d'aides pour les associations.

A compléter et renvoyer à l'ufolep 05 avant le 15 février accompagnée de la facture

Nom association :

Demande d'aide

montant :

Nombre de licenciés :

motif :

Personne référente auprès de l'ufolep 05

Autres aides ou subventions perçues

nom :

Structure

Montant

Montant perçu

prénom :

demandé

portable :

CNDS

mail :

Département (CG)

fonction dans l'association :

Conseil Régional

Budget total annuel :

Municipalité

Autre :

Cadre réservé à l'ufolep 05

Montant demandé :

Montant attribué :